



Contravention pour un stationnement sur une bande d'arret d'urgence complètement imaginaire

Par **JDAH**, le **03/03/2025** à **13:35**

Bonjour

Je suis retraité et j'ai eu la surprise de recevoir un PV pour stationnement sur une bande d'arret d'urgnce imaginaire pour un montant de 35€ je dis bien 35€.

Je l'ai contesté et suite à ma contestation j'ai reçu une ordonnance pénale pour une contravention pour stationnement gênat et cette amende est passée à 135€ et un montant fixe de procedure de 31€ pour une infraction que je n'ai pamais commise.

Que dois je faire?

Merci pot votre réponse.

Cordialement

Par **LESEMAPHORE**, le **03/03/2025** à **13:42**

Bonjour

Soit vous payez les 132, 80€ demandés soit vous faites opposition à cette ordonnance penale pour debat contradictoire au tribunal ou vous pourrez vous expliquer.

vosre contestation etait probablement sans fondement reglementaire , je ne peux pas sur le fond apprecier vosre demarche qui à échouée sans prendre connaissance de l'avis de contravention primitif .

Par **Louxor_91**, le **10/03/2025** à **11:19**

Bonjour,

bande d'arrêt d'urgence imaginaire ? Vous étiez sur autoroute ou voie express ? En quoi était elle imaginaire ?